

## L'UNIFICATION DU YEMEN

La République Démocratique Populaire du Yémen (Sud) et la République Arabe du Yémen (Nord) ont proclamé le 22 mai dernier leur unification dans un Etat unique qui prend le nom de République du Yémen. L'événement était attendu. Depuis la déclaration commune des deux présidents du 30 novembre 1989, des pas concrets en ce sens s'accomplissent et dans les deux parties du pays le débat, les rencontres catégorielles et les manifestations populaires révélaient un large consensus, au moins sur le principe de l'unification. L'échéance de mai fixée pour la ratification par les deux parlements du projet, en bout de chaîne des travaux de commissions bilatérales spécialisées, devait initialement être suivie d'une seconde période de six mois pour préparer un référendum et des élections. La proclamation du 22 mai fait l'économie de cette échéance.

Mais ce n'est pas cette accélération qui pose le plus problème : le Nord a fait valoir la nécessité de prendre de court l'amorce d'organisation d'une opposition violente à l'unification sur son territoire (courants islamistes et tribus frontalières qui prennent appui sur l'Arabie Saoudite); le Sud a fait valoir que cette proclamation soit suivie d'une période transitoire de deux ans et demi à conclure par des élections générales. Le principal problème posé par cette unification est qu'elle implique deux pays d'orientations socio-économiques opposées : voie «capitaliste dépendante» au Nord, voie «nationale démocratique à perspective socialiste» au Sud. Le sens commun est donc tenté de l'interpréter par amalgame avec la crise vécue par le système socialiste en Europe centrale. Le rappel de quelques points d'histoire, placés dans leur contexte régional et arabe, n'est pas ici inutile.

L'Arabie du Sud, en raison des conditions climatiques et de sol qui sont les siennes, dispose, depuis les temps les plus reculés, de la plus importante concentration de population de la péninsule arabique (aujourd'hui 12 millions d'habitants dont 2,5 au Sud). Sans avoir toujours été unifiée dans un même Etat, un autre trait de l'Arabie du Sud est son attachement, sous des formes variables, à son autonomie (par exemple, les imams se réclamant du zaydisme chiite venu de l'extérieur, les Yéménites s'étaient ralliés en bloc au sunnisme chaféite pour manifester leur antécédence et leur cohésion).

L'Arabie du Sud n'accède à la modernité qu'après la deuxième guerre mondiale : le Nord imamite, indépendant des Ottomans depuis 1918, se refermait pour se préserver des convoitises coloniales; installés à Aden depuis 1839, les Britanniques maintenaient le reste du Sud à l'état de «réserve» et à Aden freinaient les mutations sociales en recourant à des contingents temporaires de travailleurs, venus longtemps en majorité des Indes. A partir des années quarante, il est fait surtout appel à des contingents yéménites, principalement du Nord. Une partie de ceux-ci se constitue

en classe ouvrière, tandis que, parallèlement, une bourgeoisie nord-yéménite se forme à Aden. Dès la fin des années quarante, sa fraction libérale anime un mouvement pour la démocratisation et la modernisation du Nord, tandis que de premiers partis politiques apparaissent à Aden. Puis le mouvement syndical se constitue dans cette enclave et de premières formes apparaissent au Nord au milieu de 1962. Il y a donc des imbrications.

Ce sont les années 1960 qui vont être décisives pour ancrer les aspirations à l'unité. Le 26 septembre 1962, des «Officiers libres» renversent l'imamat et instaurent la république. Des Yéménites du Sud participent à la défense de celle-ci contre les royalistes appuyés par l'Arabie saoudite. Le Nord sert de support à la constitution du Front National de Libération du Sud, animé par des nationalistes-arabes, et qui va déclencher le 14 octobre 1963 la lutte armée de libération contre les Britanniques. En conjonction avec la majorité des syndicats d'Aden où le noyau marxiste dispose d'une certaine influence, ce Front conduit le Sud à l'indépendance le 30 novembre 1967.

Les options radicales qui prévalent au Yémen du Sud en 1969-1970, et que confirme la création en 1978 du Parti Socialiste Yéménite par fusion des trois organisations nationaliste-arabe, marxiste et baassiste, ne conduisent pas à un renoncement à l'unité. Ces mêmes années sont aussi celles du compromis passé au Nord avec les royalistes, sous arbitrage saoudien, pour mettre fin à la guerre civile. Il en résulte une période d'affrontement, qui par deux fois débouchera sur une guerre interyéménite (1972 et 1979). On note toutefois que le règlement de chacun de ces conflits débouche, contradictoirement, sur une relance du projet d'unité. Aux formes de coordination timides d'après 1972, succèdent depuis 1979 des pas plus concrets (projet de constitution prêt dès 1981, réunions communes périodiques des présidents et des parlements). L'actuel président du Nord, au pouvoir depuis 1978, s'est assuré quelques assises en installant en 1982, avec le Congrès général du peuple, un parti gouvernemental hégémonique, électoralement confirmé comme tel depuis.

Quelles que soit leurs orientations, ces pays demeurent proches. Jusqu'au milieu des années quatre-vingt, ils figuraient parmi les pays les moins avancés, avec un revenu annuel par tête de 450 à 500 dollars. Le FMI reconnaissait à l'époque au Sud un avantage dans la gestion de ses faibles ressources. L'équipement et l'industrialisation du pays, l'emploi et la scolarisation progressent, en prenant appui sur l'aide des pays socialistes. Une large part est ouverte par les plans aux activités des secteurs privés et mixtes. Mais les capitaux du Nord, les premiers sollicités, ne sont pas attirés d'une façon significative. Les fluctuations des rapports avec le Nord et la région contrecarrent tout effort pour rééquilibrer la balance commerciale, alléger le poids de la dette. Le



Nord a un avantage en matière agricole, mais la planification y maîtrise mal le rapport secteur public/secteur privé. L'industrialisation démarre mal, les capitaux s'orientant plus vers les domaines spéculatifs - pour ne pas évoquer la contrebande. La main-d'oeuvre s'expatrie faute d'emplois. Ses transferts ne suffisent pas à combler le déficit commercial; l'endettement, inférieur à celui du Sud, n'en est pas moins important.

Deux séries d'événements ont contribué à relancer la réflexion commune. En 1984, du pétrole est découvert au Nord (exporté à compter de décembre 1987). Cette découverte intervient au moment d'une brusque baisse des cours. Ses retombées sur les monarchies pétrolières voisines entraînent une chute des transferts des immigrés et un mouvement de retour. Le déficit se creuse, la dette s'accroît. Comme échapper aux effets de la crise du système capitaliste mondial ? Au même moment le Sud sort affaibli des affrontements de janvier 1986 entre deux clans concurrents pour le pouvoir. Il faudra de longs mois pour rétablir la situation économique, combler l'absence de cadres. Mais début 1987 du pétrole y est aussi découvert (produit depuis 1989) : de l'ordre de 450 millions de tonnes de réserves, trois fois plus qu'au Nord. Un autre gisement, estimé à 700 millions de tonnes, se trouve dans une zone contestée entre les deux Yémen; c'est l'occasion, dès mai 1988 de mettre en route le plus important projet de coopération interyéménite: une société pétrolière commune pour la zone contestée dont l'exploitation sera confiée à un consortium de contracteurs étrangers (Etats-Unis, France, Union soviétique notamment, en place depuis janvier 1990).

L'entrée dans le processus unitaire date de mars 1989. Au moment donc où, en prévision des conséquences à attendre de l'installation du Marché unique européen en 1993, deux groupements interarabes viennent de se constituer (en février 1989) pour renforcer leur poids dans les négociations euro-arabes : l'Union du Maghreb Arabe, d'une part, le Conseil de Coopération Arabe, d'autre part. Ce dernier, fondé par l'Egypte, l'Irak, la Jordanie et le Yémen du Nord (les principaux pays de l'ancien Marché commun arabe) peut apparaître hétéroclite si l'on néglige qu'il a aussi pour objet de résister aux empiètements du Conseil de Coopération du Golfe, fondé en 1981 par les six monarchies pétrolières de la péninsule. La réflexion sur le processus unitaire s'en trouve renforcée et, dès septembre, des commissions bilatérales se voient confier la tâche de préparer les éléments qui conduiront à la déclaration du 30 novembre.

Depuis la fin de 1988, le Parti socialiste yéménite (PSY) expérimente des formes de démocratisation de la vie politique au Sud (appel au débat public et libre sur des projets de réforme). Un document préparatoire à son Congrès, ratifié par ses instances en juillet, engage encore plus avant cette «perestroïka» à la yéménite : la séparation des pouvoirs de l'Etat et du Parti est envisagée et pluripartisme et liberté de la presse sont référés en liaison avec les exigences unitaires yéménites.

La longueur des travaux de la Commission commune d'organisation politique est due à l'insistance qu'aura mise le Sud pour convaincre le Nord de partager sa conception de la démocratie. Le compromis qui s'est fait, s'il n'exclut pas l'éventualité d'un front large entre organisations se réclamant des principes des deux révolutions de 1962 et 1963 auquel tenait le Sud, conserve aux deux partis dominants leur autonomie et reconnaît le droit d'expression et d'organisation politiques dans le cadre de la constitution. La phase transitoire dans laquelle s'est engagée la jeune République yéménite sera d'autant plus intéressante à suivre qu'en réservant, dans l'attente d'élections, 10% des sièges du Parlement aux nouveaux partis apparus ces derniers mois, elle rend plus nécessaire la concertation entre les deux partis dominants.

Il ne s'agit pas dans ce cas d'ingérences d'un Yémen dans les affaires d'un autre plus faible, ni de diktat du plus fort sur les conditions de l'unification, comme dans le cas allemand. Il y a décision concertée et équilibre des apports et des garanties. Le président du Nord présidera le nouveau conseil présidentiel, l'ancien président du Présidium du Sud, par ailleurs ancien président du Conseil, dirigera le nouveau conseil des ministres unifié. Aden est logiquement désignée comme capitale économique et Sanaa comme capitale politique. Les deux parties apportent leur potentiel pétrolier, le Nord sa richesse agricole et ses capitaux privés, le Sud son expérience du secteur public et coopératif, de la gestion économique. Il y a là, sans doute, une prometteuse originalité.

Jacques COULAND  
Maître de conférences à Paris VIII  
Directeur du GREMAMO (Paris VII)

#### BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

CHELHOD J. (éd.) : **L'Arabie du Sud : Histoire et civilisation**. Paris, Maisonneuve & Larose, 3 tomes, 1984-1985 (notamment le tome 2 : chapitres par J. COULAND, D. RODINSON, A. ROUAUD + réf. bibl. de chaque auteur).

HALLIDAY F. : **Revolution and Foreign Policy : the Case of South Yemen, 1967-1987**. Cambridge, Cambridge U.P., 1989.

DESTREMAU-ZEITZ Blandine : **La République Arabe du Yémen entre l'Or Vert et l'Or Noir - études sur un système agraire**. Thèse (Economie), U. d'Amiens-Picardie, 1988.

MUHSIN Khaled Saleh : **Contribution à la mise en place d'une planification stratégique du développement industriel au Yémen du Nord (R.A.Y.)**. Thèse (Ingénierie), I.N.P. de Lorraine, Nancy, 1987.